



Challenge²⁰²⁵
MERCHANDISING DESIGN SCHOOL

RÈGLEMENT CANDIDAT

«À la conquête de l'espace»

Évènement organisé par l'école MERCHANDISING DESIGN SCHOOL

• LE CHALLENGE MDS •

CONCOURS NATIONAL POUR LES PROFESSIONNELLS DU MERCHANDISING

Organisateur

MERCHANDISING DESIGN SCHOOL est un centre de formation spécialisé dans le Visual Merchandising. Située à Angers, dans l'Ouest de la France, elle propose une formation diplômante de niveau Bac+2, accessible en alternance ou en formation continue. Ce cursus d'un an est également conçu pour répondre aux besoins des personnes en reconversion professionnelle.

Reconnue comme centre d'Excellence WorldSkills France pour le métier de Visual Merchandiser, notre école a pour mission de former et d'accompagner techniquement les candidats participant aux compétitions nationales et internationales des métiers.

L'école est rattachée au CNPH-Piverdière, association loi 1901, reconnue d'intérêt général. Le CNPH-Piverdière dont le siège social est situé au 43 rue du roi René, 49250 La Ménitrie, sous le numéro de SIRET : 786 117 408 00025.



L'organisation de la compétition virtuelle intitulée «CHALLENGE MDS» se déroulera selon les modalités du présent règlement.

Le CHALLENGE MDS

L'école MERCHANDISING DESIGN SCHOOL lance la 1^{ère} édition de son **CHALLENGE VIRTUEL** qui se déroulera du 1^{er} mars au 30 avril 2025. Cette compétition a pour objectif de valoriser le métier de **Visual Merchandiser**. Il s'adresse aux :

- Élèves de Terminale option Marchandisage Visuel.
- Étudiants des écoles spécialisées dans le métier Visual Merchandiser.
- Tous les professionnels du secteur du Merchandising.

Les résultats sont déterminés en combinant les votes d'un jury professionnel et les votes en ligne du grand public sur les pages Instagram et Facebook de l'école MERCHANDISING DESIGN SCHOOL (@merchandising_design_school)

Les participants réalisent leurs créations depuis chez eux et envoient des photos à l'organisateur pour évaluation.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette compétition est ouverte en France et dans les territoires ultramarins. La participation à cet évènement implique l'acceptation du présent règlement. L'organisateur sélectionne jusqu'à 50 candidats.

Les candidats inscrits au CHALLENGE MDS sont classés selon 2 catégories et doivent satisfaire aux conditions suivantes :



CATÉGORIE JUNIOR

Des professionnels en devenir

Être en cours de formation professionnelle (continue / alternance) ou avoir achevé un cycle de formation dans les 6 mois précédent le Concours.



CATÉGORIE SENIOR

Des professionnels en activité

Exercer une activité professionnelle en qualité de Visual Merchandiser (étalagiste, styliste, Responsable Visual Merchandiser, Auto-entrepreneur...)

LES ÉTAPES POUR S'INSCRIRE

Chaque candidat doit respecter **les 2 étapes suivantes pour valider son inscription** définitive au CHALLENGE MDS 2025 :

Etape 1 : Lire le présent règlement

Etape 2 : Compléter la fiche de candidature en ligne

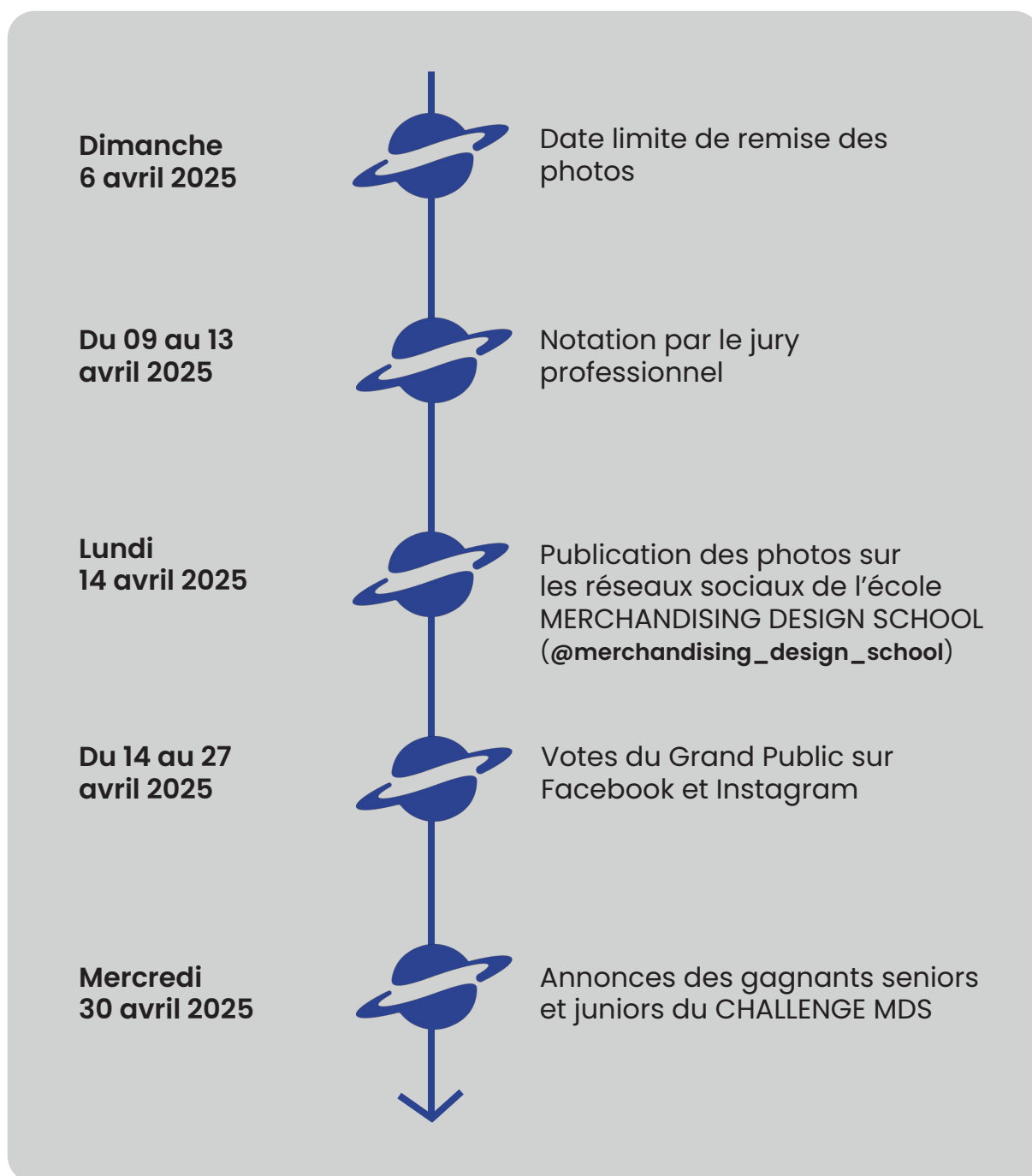
Candidature ouverte jusqu'au **28 février 2025**.

Remplissez notre **formulaire en ligne**.

En cas de problème, merci de nous contacter.

• CALENDRIER DE L'ÉPREUVE •

Le **CHALLENGE MDS** se déroule selon le calendrier ci-dessous. Les participants doivent respecter impérativement les dates suivantes :



• LE JURY •

L'école Merchandising Design School, organisateur officiel du CHALLENGE MDS, vous présente les membres du jury pour cette 1^{ère} édition.

Président du jury :

- Terry MOREL, Responsable Visual Merchandiser Galeries Lafayette Angers

Membres du jury :

- Sylvie LABUSSIÈRE, Experte monde WORLDSKILLS du métier de Visual Merchandising
- Didier DESCHAMPS, Expert France WORLDSKILLS du métier de Visual Merchandising
- Vincent HOURCQ, Responsable pédagogique de l'école Merchandising Design School
- Tess IPOLITO, Championne de France WORLDSKILLS 2023 - Visual Merchandiser • Médaille d'excellence WORLDSKILLS LYON 2024

• LA NOTATION DE L'ÉPREUVES •

La notation de l'épreuve se déroule en deux phases et par catégorie (junior et senior). Les scores de ces deux phases sont ensuite combinés pour déterminer le classement final des participants.

PHASE 1



PHASE 2



Notation par les membres du jury :

Avant la publication sur les réseaux sociaux, le jury prend connaissance individuellement et anonymement des photos envoyées par chaque candidat. Le jury note chaque réalisation suivant une grille précise sur **30 points**. Cette grille prend en compte l'esthétique générale, la précision du travail, la pertinence du choix des couleurs par rapport au sujet, ainsi que la technicité du travail.

Notation par le vote du grand public sur Facebook et Instagram :

L'organisateur publiera la photo « officielle » de votre réalisation sur ses réseaux sociaux Facebook et Instagram :

@merchandising-design-school

Notation générale

Le classement final est obtenu en additionnant les points attribués par le jury et ceux obtenus par le vote du Grand Public selon la répartition suivante :

- **60% des points attribués par le jury + 40% des points attribués par le grand public**

• LES CONSIGNES •

À l'occasion des tendances actuelles, sur l'astrologie, nous vous invitons pour cette épreuve à vous plonger dans l'univers :

«À la conquête de l'espace»

Transporté dans un univers tendance, intrigant et mystérieux, la conquête de l'espace attire tous les regards vers vos produits, votre mission consiste à :

- Réaliser un présentoir créatif et éco-responsable mettant en avant un produit catégorisé comme accessoire (chaussures, bijouterie, maroquinerie, ...).
- Respecter les dimensions 60cm de large sur 60cm de long sur 60cm de haut.
- Aucune contrainte dans le matériel à utiliser.

CE QU'IL FAUT ENVOYER :

- Le titre donné à votre présentoir (MAX 6 MOTS)
- Un texte de 2/3 lignes qui explique vos intentions de travail



Pour les réseaux sociaux :

- 1 photo du meilleur angle de vue



Pour l'analyse technique :

- 5 photos : 1 vue de dessus, 1 pour chacun des plans suivants (face ; côté gauche ; côté droit ; arrière)
- 2 photos sous des angles que vous jugez intéressants

La photo « officielle » publiée sur nos réseaux sociaux doit être nommée « Photo officielle » lors de votre envoi. Vos photos doivent impérativement être prises avec un fond neutre.

**DATE LIMITE
D'ENVOI DES PHOTOS
DIMANCHE
6 AVRIL 2025**



• RÈGLEMENTATION •

Droits d'inscription

L'inscription au CHALLENGE MDS est **entièrement gratuite**. Les candidats doivent garantir qu'ils disposent des moyens techniques et logistiques nécessaires pour soumettre leurs travaux en temps voulu. **La clôture des inscriptions est prévue le dimanche 28 février 2025 à minuit.**

Acceptation du règlement

Chaque candidat inscrit au CHALLENGE MDS 2025 accepte les conditions énoncées dans le présent règlement sans possibilité de contestation. En cas de nécessité, seul l'organisateur, l'école MERCHANDISING DESIGN SCHOOL, est habilité à apporter des modifications au règlement en y apportant toutes les précisions nécessaires et en les communiquant à toutes les parties concernées.

Notation des épreuves

Les membres du jury sont sélectionnés par l'organisateur officiel. Les décisions du jury sont définitives et ne peuvent être remises en question. Le jury s'engage à maintenir la confidentialité de ses évaluations pendant toute la durée du concours jusqu'à la remise des prix. L'organisateur n'intervient pas dans le processus de notation des candidats.

- 60% note finale par le jury
- 40% note finale par le vote grand public

Publications sur les réseaux

Avant que l'organisateur ne publie votre photo OFFICIELLE, **il est strictement interdit de partager vos réalisations en ligne !** Le candidat est autorisé à annoncer sa participation mais ne doit pas publier des photos et vidéos de sa réalisation avant la publication officielle sur les réseaux sociaux de l'école MDS. Tout manquement à cette règle pourrait entraîner votre élimination.

Une fois que MERCHANDISING DESIGN SCHOOL a publié les photos officielles sur les pages FACEBOOK & INSTAGRAM, vous êtes autorisé à partager d'autres contenus sur vos réseaux sociaux tels que des vidéos ou des photos. Cependant, veuillez noter que seule la photo officielle publiée par l'organisateur sera prise en compte pour les points.

Il est IMPORTANT de partager cette photo spécifique issue de notre publication

Organisateur

L'organisateur assure la communication de l'événement avant, pendant et après sa tenue. Chaque candidat autorise MERCHANDISING DESIGN SCHOOL à utiliser tout support photographique, électronique ou informatique pour promouvoir le CHALLENGE MDS 2025 et présenter les réalisations, sans droit à une compensation financière.

Protection des données

Les données personnelles des candidats sont traitées avec la plus stricte confidentialité et ne sont en aucun cas utilisées ou partagées avec des tiers. Cependant, l'organisateur se réserve le droit de communiquer auprès de la presse spécialisée sans consentement supplémentaire. Les candidats seront invités à signer une décharge concernant les droits à l'image.

Interdiction du plagiat

Il est formellement **interdit de copier une œuvre existante**. Toutefois, vous êtes autorisé à vous en inspirer. En cas de non-respect de cette règle, l'organisateur se réserve le droit de sanctionner le candidat ou de le disqualifier.

Vote du grand public :

Le vote du grand public se déroule sur Instagram et Facebook. L'achat de «likes» pour augmenter artificiellement le nombre de «j'aime» sur votre publication est strictement interdit. Si l'organisateur suspecte une telle pratique, il se réserve le droit de sanctionner le candidat ou de le disqualifier.

• PERSONNES À CONTACTER •



QUESTIONS TECHNIQUES

Marion MARQUET

marion.marquet@merchandising-design-school.com



INSCRIPTION COMMUNICATION

Eva ROBICHON

communication@merchandising-design-school.com

06 22 51 58 93



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations relatives au Challenge sur notre site internet, rubrique CHALLENGE MDS 2025

www.merchandising-design-school.com

PROCÉDURE D'ENVOI DU FICHIER

Pour garantir un traitement efficace de vos envois, nous vous prions de bien vouloir respecter les directives suivantes :

• Envoi en une seule fois :

Nous encourageons fortement l'envoi des fichiers en une seule transmission. Assurez-vous donc de rassembler tous les éléments nécessaires avant l'envoi. Les envois fragmentés ne seront pas pris en considération.

• Qualité des Photos et Vidéos :

La qualité de vos photos (fichiers .jpeg ou .png) et vidéos (fichier .mp4) est cruciale. Elles doivent être de très haute qualité afin de conserver netteté et détails, même en cas de zoom intense.

Attention, votre photo portrait ne doit pas être un selfie ou une photo "Snapchat" et la prise de vidéo est en format paysage !

• Modes d'envoi :

Via le site WETRANSFER (<https://wetransfer.com/>) : Pour les envois groupés, cette plateforme est vivement recommandée pour sa simplicité d'utilisation.

Par email : Utilisez l'adresse suivante : communication@merchandising-design-school.com

Nous vous remercions de votre coopération et de votre compréhension.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et identifiez-nous sur vos publications !



[@merchandising-design-school](https://www.instagram.com/merchandising-design-school)





VISUAL MESSAGES

VISUAL
MESSAGES

www.merchandising-design-school.com

Rattachée à l'association CNPH-PIVERDIERE, 43 RUE DU ROI RENÉ 49250 LA MÉNITRÉ - 02 41 45 63 95